

Aide à la transformation des produits ruraux

GAL GRAND SUD - TERRES DE VOLCANS

Présentation du dispositif

L'aide aide les exploitations agricoles souhaitant transformer des produits issus des terroirs et qui ont besoin de financement pour mener à bien le projet.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'aide s'adresse aux :

- agriculteurs à titre principal ou secondaire affiliés à l'AMEXA,
- association loi 1901,
- GAEC et groupements d'acteurs relevant de l'ESS, SCIC

L'action financée se situe dans le périmètre du GAL « Grand Sud, Terres de Volcans » qui correspond à la Zone des Hauts des communes du Grand Sud (limite de l'aire d'adhésion du parc national sur les dix communes faisant partie de la CIVIS et de la CASUD):

- Les Aviron
- L'étang-Salé
- Saint-Louis
- Cilaos
- Entre-Deux
- Saint-Pierre
- Le Tampon
- Petite-île
- Saint-Joseph
- Saint-Philippe

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Quelques Exemples d'actions éligibles :

- construction et l'aménagement des locaux de production
- acquisition d'équipements et de matériels de production
- amélioration des processus de transformation
- création de gammes de produits valorisant les productions agricoles identitaires
- conditionnement et l'emballage des produits
- 'étude de faisabilité technique et/ou financière

- démarche de labélisation
- mise en place de réseaux de distribution et de commercialisation innovants
- mise en œuvre d'outils de promotion et de commercialisation faisant appel aux nouvelles technologies

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Pour un projet individuel, par une subvention directe de 70% du montant des dépenses éligibles hors taxes, avec un plafond de 70 000 €.

Pour les projets collectifs, par une subvention directe à hauteur de 75% du montant des dépenses éligibles hors taxes.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Le dépôt des dossiers se fait auprès du GAL Grand Sud - Terres de Volcans.

Critères complémentaires

- Forme juridique
 - › Entreprise Individuelle
 - › Exploitant agricole
 - › Sociétés commerciales
 - › Sté Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)
 - › Autres formes juridiques
 - › Association
 - › Groupements agricoles (GAEC, EARL)

Organisme

GAL GRAND SUD - TERRES DE VOLCANS **Groupes Action Locale Grand Sud -Terres de Volcans**

- 135 rue Benjamin Hoarau
97430 LE TAMPON
Téléphone : 02 62 91 01 69
E-mail : galgrandsud@gmail.com